



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 juin 2010

PREMIER TRANSPORT DE DECHETS COMPACTES DEPUIS LA FRANCE VERS LA BELGIQUE /2

BRUXELLES, LE 16 JUIN 2010 • Aujourd'hui a lieu le premier transport de retour des déchets radioactifs compactés depuis la France vers la Belgique. Il s'agit de déchets issus du retraitement en France de combustibles usés belges.

Le transport est parti de Valognes et arrivera à la gare de Mol, dans la province d'Anvers. Le transport consiste en deux emballages de transport, chacun chargé de 24 conteneurs de déchets radioactifs. Ensuite, les deux emballages seront transportés par la route en un convoi, jusqu'au bâtiment d'entreposage spécialement conçu à cet effet sur le site de Belgoprocess à Dessel.

Le retour des déchets compactés a lieu dans des conditions comparables à celles du retour des déchets vitrifiés de haute activité dans la période 2000-2007, sauf que deux emballages de transport seront transportés lors de chaque retour de déchets compactés, chacun rempli de 24 conteneurs.

Toutes les mesures sont prises en vue de garantir la sûreté du transport.

Sur le territoire belge, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) suit de près le déroulement sûr des transports en question.

CONTACTS:

ONDRAF	SYNATOM	BELGOPROCESS	AFCN
Sigrid Eeckhout Porte-parole	Luc Janssen Porte-parole	Bart Thieren Porte-parole	Karina De Beule Porte-parole
+ 32 2 212 10 94	+ 32 2 505 07 44	+ 32 14 33 40 30	+ 32 2 289 21 11
+ 32 475 75 52 71	+ 32 477 74 08 80	+ 32 478 20 14 17	+ 32 475 48 05 98

Deze persmededeling is ook beschikbaar in het Nederlands.